

Concept de protection pour les écoles de voile

Dépliant :

Support AMB, 3 juin 2020

Version, 27 mai 2020

Partout où la forme masculine se trouve dans le texte, la forme féminine est incluse.



Exigence de base pour l'enseignement :

Sélection de clients liés à la sécurité et à la protection

• Avec les étudiants de voile qui appartiennent à un groupe à risque nous recommandons diriger des cours de voile avec un masque de protection..

- Les personnes âgées de 65 ans et plus sont considérées comme particulièrement à risque.

- Les personnes atteintes notamment des maladies suivantes : hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires chroniques, maladies et thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, cancer, etc.

• Les cours de voile (fièvre, maux de tête, maux de gorge, difficulté à respirer) ne doivent pas être donnés aux étudiants en voile qui présentent des symptômes.

• Le moniteur, ainsi que les étudiants en voile, portent un masque de protection si la distance de 2m ne peut être maintenue.

• Si l'instructeur demande de porter un masque de protection, l'élève doit suivre les instructions.

Grâce aux entrées du calendrier et à la tenue des dossiers de cours, vous pouvez toujours voir quels élèves de voile étaient à bord à quelle heure

www.bag-coronavirus.ch



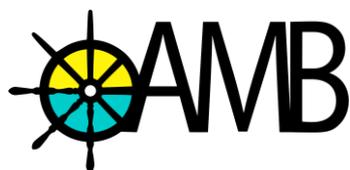
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation



Mesures dérivées du concept de protection du modèle source

Version, 22 Avril 2020 (source : backtwork.easygov.swiss)

Infrastructure

- Locaux théorique et terrains des écoles de voile : les divers groupes de formation pédagogique ne doivent pas se mélanger, Les heures de début et de fin doivent être échelonnées de sorte qu'un seul groupe à la fois utilise les vestiaires, la salle théorique, les points d'eau, etc.
- Respectez toujours les règles de distance dans le restaurant de l'école de voile et sur les lieux.
- Les leçons théoriques et les discussions sur la terre devraient, lorsque cela est possible et nécessaire, avoir lieu à l'extérieur, avec une distance suffisamment grand entre deux groupes, au sein du groupe une distance de 2 m.
- Les règles de distance doivent être respectées pour les cours théoriques au restaurant de l'école de voile.
- Nettoyage / désinfection : Les vestiaires et les toilettes doivent être nettoyés au moins tous les jours, les points critiques (p. Ex. Loquets de porte, anneaux de toilette et boutons de réservoir, robinets, dessus de table dans les salles théoriques, etc.) doivent être désinfectés après chaque session de formation. Si le respect de ces instructions n'est pas possible, les emplacements doivent être maintenus complètement fermés, c'est-à-dire vestiaires à l'extérieur ou à la maison. Tous les participants aux cours de voile doivent se laver et se désinfecter les mains en entrant et avant de quitter les lieux et les localités. Les écoles de voile fournissent des désinfectants.

La sécurité

- Afin que toute action de sauvetage et de remorquage puisse être exclue autant que possible, les cours de voile doivent être arrêtés ou non commencés à temps en cas de vent et de conditions météorologiques douteuses.

www.bag-coronavirus.ch



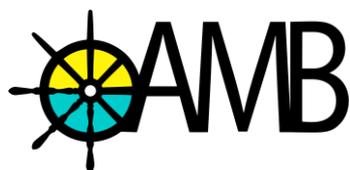
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation



Mesures générales

- En fonction de la taille du bateau, nous vous recommandons de prendre un max. 5 personnes par bateau. Pour les cours de voile.
- Les étudiants en voile emportent avec eux leur propre masque de protection. Si nécessaire, l'école de voile peut remettre des masques d'hygiène à l'étudiant en voile.
- Il est souhaitable de porter des gants, mais ce n'est pas obligatoire. L'école de voile a des gants disponibles au besoin.
- L'école de voile fournit des désinfectants.
- En cas de maladie ultérieure, les étudiants en voile s'engagent à informer l'école de voile.

Mesures à prendre avant les cours de voile

- Les élèves attendent à devant le bateau avant le début des cours et sont pris en charge par l'instructeur.
- Si possible sur site, un poste de désinfection avec désinfectant pour les mains doit être mis en place.
- L'accueil et le briefing sur les leçons de voile suivantes ont lieu à l'extérieur du navire.
- Les étudiants en voile se désinfectent les mains.

Mesures sur le navire

- La distance de sécurité doit être maintenue autant que possible.
- Dans les situations où la distance minimale ne peut être maintenue en permanence, tous les participants doivent porter un masque.

www.bag-coronavirus.ch



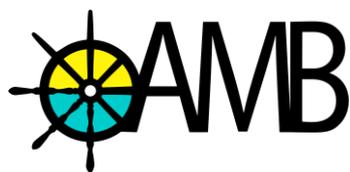
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation



Mesures après la leçon de bateau

- Le débriefing et l'adieu ont lieu à l'extérieur du navire.
- Le moniteur de voile désinfecte dans et sur le navire tous les endroits tels que la barre franche, la balustrade, les haubans, etc. que les étudiants ont touchés.
- De plus, le navire est nettoyé et désinfecté au moins quotidiennement.

CLÔTURE

Ce document a été créé par VSMS sur la base d'une solution industrielle conforme au règlement 2 du Conseil fédéral du 27 mai 2020.

Règle 2

Sur les mesures de lutte contre le coronavirus (COVID-19)

(Règlement COVID 19 2)

(Transition étape 2 : écoles et commerces ainsi que zone sportive)

Modification du 27 mai 2020 <https://www.admin.ch/opc/de/official-compilation/2020/1401.pdf> **et est disponible sur le site sur infos moniteurs**

Le document sera envoyé aux membres de Amobateau le 10 juin 2020

- Chaque école de navigation d'AMB est libre de changer le concept. L'étiquette AMB ne peut pas être utilisée pour cela.

Sous réserve de modifications de la source, le concept entre en vigueur le 6 juin 2020 jusqu'à nouvel ordre.

Le comité

Alain Herzig
Président

www.bag-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation